



SciencesPo
Rennes

Chaire Territoires et mutations de l'action publique

2019

4^e édition ÉCOLE D'ÉTÉ INTERNATIONALE

Démocratie locale, décentralisation et
gouvernance multiniveaux

26 au 28 juin 2019

Brest

Les Ateliers des Capucins

Adossée au laboratoire



Thème de l'édition 2019

Les territoires sans l'État ?

Inscriptions par courriel

chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr

jusqu'au **31 mai 2019**

En partenariat avec



Partenaires scientifiques



Présentation

Comme lors des éditions précédentes, l'école d'été 2019 ouvrira un espace **unique de rencontre, d'échange et de formation entre chercheurs doctorants et postdoctorants, fonctionnaires territoriaux, élus locaux, agents d'urbanisme et autres praticiens** intéressés par les défis et dynamiques du gouvernement des territoires en transition, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud.

Elle propose, pendant trois journées, à de jeunes chercheurs, à des professionnels et à des élus locaux, une **formation intensive, interactive et de haut niveau** sur les enjeux de démocratie locale, de décentralisation et de gouvernance territoriale.

NB : En tant qu'établissement public d'enseignement supérieur, Sciences Po Rennes pourra délivrer des attestations de formation continue et/ou des crédits ECTS aux participants qui en feront la demande. Aussi, Sciences Po Rennes a l'agrément formation des élu.e.s du Ministère de l'Intérieur jusqu'en 2022.

Contexte et objectif

L'édition 2018 de l'école d'été de la Chaire TMAP proposait de revenir sur les thématiques de la démocratie locale, la décentralisation et la gouvernance multiniveaux en analysant les formes actuelles du clivage centre-périphérie mis en exergue dès les années 1960 par Stein Rokkan. Prolongeant l'effort analytique entamé l'an passé, l'édition 2019 de l'école d'été propose d'aborder la question des liens et des tensions entre État et territoires, à travers le thème de l'évitement.

La science politique contemporaine fait régulièrement le recensement des évolutions menaçant l'État et sa structuration centralisée. Européanisation (Radaelli, 2003), décentralisation (Le Lidec 2012), régionalisation (Pasquier, 2012), internationalisation (Maisetti, 2017), privatisations voire néo libéralisation (Brenner, Theodore, 2002) : a priori, ces processus politiques représentent autant de facteurs susceptibles de perturber les échelles de pouvoir, réduire la légitimité de l'État et ses capacités d'action et, in fine, plonger l'Europe dans un tournant néolibéral irréversible (Jobert, 1994). Pourtant, loin d'être en péril, les États européens paraissent aujourd'hui se recomposer (King & Le Galès, 2017). Leurs liens avec les territoires se reconfigurent : la « fin des territoires » (Badie, 1995) n'a pas eu lieu, le « retour des villes européennes » n'a pas tué l'État (Le Galès, 2003), l'Europe des régions est restée à l'État de mythe (Pasquier, 2015), le dit « néolibéralisme » n'a pas éteint les capacités de régulation politique dans les sociétés européennes (Pinson & Morel-Journel, 2016). Dès lors : comment concilier ces deux mouvements ? Comment rendre compte analytiquement de cette situation manifestement paradoxale ? Comment comprendre la cooccurrence de ces deux mouvements apparemment contradictoires ? Comment des territoires plus autonomes composent avec la présence d'un État toujours présent ?

Face à l'ombre portée d'une figure tutélaire étatique, les stratégies des territoires peuvent être schématiquement de trois ordres : la négociation (faire avec l'État), la confrontation (faire contre l'État) ou l'évitement (faire sans l'État). Les deux premières ont été abondamment documentées. Dans le processus de gouvernement, parfois « à distance » des territoires par l'État (Epstein, 2004), les élus locaux restent en mesure de négocier des ressources pour assurer le développement de leur territoire même lorsque l'État redéploie ses services publics (Artioli, 2016 ; Barrault-Stella, 2016). Il arrive aussi que les territoires se mobilisent contre l'État, allant parfois jusqu'à manifester des velléités indépendantistes (en Catalogne, Ecosse, Corse, etc.) ou, s'inscrire dans des pratiques de défiance à l'égard de l'action de l'État (Itçaina, 2017). Mais il arrive aussi que les territoires se replient ou s'inscrivent dans des réseaux internationaux pour contourner l'État, le concurrencer dans ses orientations politiques, présentant les collectivités locales comme des instances plus innovantes, plus démocratiques, plus proches des citoyens, plus solidaires, plus progressistes, plus accueillantes, plus durables (Payre, 2000 ; Vion, 2006 ; Harvey, 2012 ; Diatta, 2016). Il arrive, en substance, que les territoires invitent à faire sans l'État.

Le monopole des stratégies d'action face au dérèglement climatique, par exemple est aujourd'hui disputé aux gouvernements nationaux et aux experts des administrations centrales par les associations d'élus locaux ou des mouvements citoyens (Emelianoff, 2008). Des réseaux de villes européennes se constituent autour de sujets tombant historiquement sous la juridiction des États, comme la « crise migratoire » (Flamant, 2017). Les collectivités ont accès à des financements de projets ou à des labels européens ou émanant d'organismes internationaux, permettant ainsi à des villes ou à des régions d'agir sans passer par les circuits traditionnels de l'État.

Face aux politiques de restriction budgétaire et de *new public management* imposées par certains -, des territoires adoptent ainsi des orientations alternatives considérées comme plus « justes » et plus « solidaires ». Partout en Europe, les territoires semblent ainsi avoir développé des capacités politiques renouvelées par la construction de leur propre récit et en développant des formes de régulations économiques et sociales sans l'État, établissant des niveaux intermédiaires de gouvernance (inter-régionaux, inter-métropolitains, etc.) dont le périmètre dépasse l'espace national (Cole et al. 2016). Si l'État accompagne parfois ces formes d'autonomisation¹ et sans pour autant diluer sa place sur les territoires, les collectivités locales semblent avoir développé des formes d'autonomie constitutives de leur histoire et de leur action politique qui pourraient se jouer à plusieurs échelles.

Quel processus politique et institutionnel a rendu possible une telle situation ? Et d'abord : peut-on véritablement faire sans l'État ? Si oui, au prix de quel travail politique ? Moyennant quelles mutations pour l'action publique territoriale ? Il ne s'agira donc pas de saisir la construction de l'État moderne par les territoires (Tilly, 1994) mais plutôt la construction et la régulation des territoires sans l'État.

Des sociologues et politistes spécialistes de la démocratie locale, de la décentralisation et de la gouvernance multiniveaux seront invités à présenter leurs travaux et un état des lieux des recherches sur ces sujets afin d'ouvrir des débats entre professionnels de l'action publique, élus, experts et chercheurs.

Bibliographie

- Artioli F., 2016. « Restructurations du centre et conflits des périphéries. L'échec des projets urbains face au retrait des armées en Italie ». *Revue française de science politique* 66 (2), 229-250.
- Badie B., 1995. *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*. Fayard, Paris.
- Barrault-Stella L., 2016. « Produire un retrait de l'État acceptable. Les politiques de fermetures scolaires dans les mondes ruraux contemporains ». *Gouvernement et action publique* 3 (3), 33-58.
- Brenner N., Theodore N. (Eds.), 2002. *Spaces of Neoliberalism: Urban Restructuring in North America and Western Europe*. Blackwell, Oxford.
- Cole A., Pasquier R., de Visscher C., 2016, « Les régions européennes face à la crise : une grille de lecture comparative », *Revue internationale de politique comparée*, (Vol. 23/3), p. 285-300.
- Diatta P., 2016, « Du gouvernement des banlieues à l'émergence des périphéries dans la gouvernance urbaine mondiale? Mises en récits du global et singularités des champs politiques nationaux », Thèse de doctorat de science politique, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité,
- Emelianoff C., 2008, « Les villes, actrices d'une politique mondiale ? », in *Pouvoirs Locaux* n°77 II /2008, pp. 103 -106
- Flamant A., 2017. « Les cadres de l'action publique locale en charge des politiques d'intégration des étrangers. Entre réseaux de villes européens et contraintes nationales ». *Politique européenne* 57 (3), 84-115.
- Harvey D., 2012. *Rebel cities. From the right to the city to the urban revolution*. Verso, New York
- Itçaina X., 2017. "Multiple sovereignties? Civil society and territorial construction in Iparralde". In: Kolås, Å., Ibarra Güell, P., (eds.). *Sovereignty Revisited: the Basque Case*. Routledge, 105-125.
- Jobert B. (dir.), 1994. *Le tournant néo-libéral en Europe: idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*. L'Harmattan, Paris.

¹Voir l'introduction annoncée dans la Constitution Française d'un droit à la différenciation territoriale qui reconnaîtrait la possibilité aux collectivités d'expérimenter et d'adapter des dispositions législatives et réglementaires.

- King D., Le Galès P. (eds.), 2017. Reconfiguring European states in crisis. Oxford University Press, Oxford.
- Le Galès P., 2003. Le Retour des villes européennes ? Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance. Presses de Sciences Po, Paris.
- Le Lidec P., 2012, « Chapitre 8. La réforme des collectivités territoriales sous Sarkozy. Entre (mise en scène du) volontarisme et incrémentalisme », dans Politiques publiques 3. Les politiques publiques sous Sarkozy. Paris, Presses de Sciences Po, p. 189-210.
- Maisetti N., 2017. Marseille, ville du monde. L'internationalisation d'une métropole morcelée. Karthala, Paris.
- Pasquier, R., 2012. Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisations et gouvernance en France. Presses de Sciences Po, Paris.
- Pasquier, R., 2015, « La fin de l'Europe des régions ? », in Politique européenne, vol. 4, n°50, p. 150-159.
- Payre R., 2000, « Municipalités de tous pays, unissez-vous ! L'Union Internationale des Villes ou l'Internationale municipale (1913-1940) », In Amministrare, anno XXX, n 1-2, gennaio-agosto , p.217-239
- Pinson, G., Morel-Journel, C., 2016. "The Neoliberal City – Theory, Evidence, Debates". Territory, Politics, Governance 4 (2), 137-153.
- Radaelli C., 2003. "The Europeanization of Public Policy", in Featherstone, K., Radaelli, C., (dir.). The Politics of Europeanization. Oxford University Press, Oxford, p. 27-56.
- Tilly, C., 1994. Cities and the Rise of States in Europe, A.D. 1000 to 1800. Boulder, Westview.
- Vion A., 2006, «L'affirmation des gouvernements urbains dans l'Union européenne : une légitimation professionnelle diffuse», Politique européenne 2006 / 2 (n°19) pp.143-167

Public concerné

Ce programme intensif de formation s'adresse :

- aux jeunes chercheurs (doctorants et postdoctorants) désirant partager, confronter et enrichir leurs recherches avec le regard de praticiens et d'élus.
- aux professionnels de l'action publique territoriale (fonctionnaires territoriaux, agents des services déconcentrés, agents d'urbanisme, consultants et autres praticiens) souhaitant se former, partager, et enrichir leurs activités avec le regard de conférenciers universitaires et de jeunes chercheurs.
- aux élus locaux souhaitant « se décentrer », partager, et enrichir leurs démarches politiques avec le regard des universitaires et des professionnels.

NB : l'admission d'étudiants en master 2 ou de stagiaires se fera au cas par cas.

Mercredi 26 juin – Démocratie locale

Café de bienvenue	8h45 / 9h00
Discours de bienvenue et exposé introductif Frédérique Bonnard-Le Floch , vice-présidente de Brest Métropole, chargée des politiques européennes et contractuelles	9h00 / 9h30
Conférence de Alice Mazeaud Maître de conférences en science politique, Université de La Rochelle, rattachée au laboratoire Littoral ENvironnement et Sociétés - LIENSs.	9h30 / 12h30
Pause déjeuner	12h30 / 14h00
Session 1 - Ateliers de regards croisés chercheurs / praticiens / élus Les chercheurs (doctorants et postdoctorants) présentent leurs travaux.	14h00 / 16h00
Projet Sonar Présentation aux Capucins (sous le dôme) du projet Sonar par Gwenn Potard, Directeur de la Carène.	16h00 / 18h00
Table-ronde - Les territoires sans l'État ? En partenariat avec Brest Métropole et le département du Finistère aux Ateliers des Capucins. Intervenants : <ul style="list-style-type: none">- Romain Pasquier, directeur de recherche au CNRS au laboratoire Arènes (UMR CNRS 6051), titulaire de la Chaire TMAP de Sciences Po Rennes.- 1 élu de Brest Métropole- 1 élu du Conseil départemental du Finistère- 2 universitaires	18h00 / 20h00
Cocktail	20h00

Jeudi 27 juin – Décentralisation

Café	8h45 / 9h00
Conférence de Patrick Le Lidec <i>Recentralisation financière et rationalisation de l'architecture territoriale</i> Chargé de recherche au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po Paris	9h00 / 12h00
Pause déjeuner	12h00 / 13h30
Session 2 - Ateliers de regards croisés chercheurs/praticiens/élus Les praticiens et élus présentent leurs démarches/projets.	13h30 / 15h30
Visites autour des Capucins <i>Médiathèque</i> : Explication du projet de ce tiers lieu, du rôle de L'État... par Bénédicte Jarry (directrice) ; <i>Patrimoine</i> : Comment un espace dédié à la défense devient un bien commun des brestois ? Christine Berthou-Ballot (responsable du Service patrimoine) ; <i>Projet Urbain</i> articulation avec la NPNRU, recouvrance : Lionel Danielou .	15h30 / 17h30
Table-ronde En partenariat avec la CASDEN (banque populaire), Brest Métropole et l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF)	18h00 / 20h00
Diner de gala de l'école d'été	20h00

Vendredi 28 juin – Gouvernance multiniveaux

Café	8h45 / 9h00
Conférence de Stéphane Cadiou Maître de conférences en science politique, Université Jean Monnet de Saint-Etienne, laboratoire Triangle (UMR520)	9h00 / 12h00
Pause déjeuner	12h00 / 13h30
Conférence en lien avec POPSU Plate-forme d'observation des projets stratégies urbaines. Avec participation de <ul style="list-style-type: none">- Marie-Christine Jaillet, directrice de recherche CNRS au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, et Territoires – LISST, responsable scientifique du programme POPSU Métropoles ;- Lionel Prigent, maître de conférences à l'université de Bretagne Occidentale – Institut de géoarchitecture, responsable scientifique du programme POPSU Brest.	13h30 / 16h30
Conclusion de l'école d'été	16h45
Cocktail de clôture de l'école d'été	17h00

Langues

Les interventions auront lieu en français. Néanmoins, les échanges pourront se dérouler aussi en anglais. Pour les participants non-francophones, une bonne maîtrise du français à l'oral est indispensable pour pouvoir comprendre les interventions en français.

Dates et lieu

L'école d'été se tiendra du mercredi 26 juin à 8h30 au vendredi 28 juin 2019 à 17h, dans les Ateliers des Capucins de Brest (25 rue de Pontaniou, 29200 Brest). Les interventions et les ateliers ont lieu toute la journée, de 9h à 18h, et des événements seront proposés pour les soirées du 26 et 27 juin.

Pour garantir une qualité de formation, les participants s'engagent à assister à l'ensemble des trois journées.

Candidatures

Le nombre de places est limité à 50 afin de permettre des échanges approfondis entre participants et avec les intervenants et garantir une qualité de formation.

Le dossier de candidature pour les chercheurs (doctorants / postdoctorants) comprend :

- un CV ;
- une lettre de motivation d'une page ;
- un résumé de la thèse en cours ou d'un article (1 page maximum).

Pour les professionnels et les élus :

- une lettre présentant les points d'intérêts pour l'Ecole d'été (afin de préparer les ateliers de regards croisés des 26 et 27 juin).

La demande d'inscription est à envoyer à chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr

Frais d'inscription

A - Pour les candidatures enregistrées avant le 30 avril 2019

Les frais s'élèvent à :

- 180 euros pour les chercheurs (doctorants et postdoctorants) ;
- 450 euros pour les professionnels et élus locaux.
- 300 euros pour les professionnels et élus locaux des collectivités et institutions partenaires de la Chaire.

B - Pour les candidatures enregistrées entre le 1^{er} et le 31 mai 2019

Les frais s'élèvent à :

- 220 euros pour les chercheurs (doctorants et postdoctorants) ;
- 500 euros pour les professionnels et élus locaux (y compris les partenaires).

Dans tous les cas, les frais comprennent la participation à l'ensemble des sessions et ateliers de l'école d'été, la documentation, les déjeuners, les pause-café, les cocktails et le dîner de gala.

Ces frais ne couvrent pas : l'hébergement, le transport et les petits déjeuners.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements complémentaires !

Comité d'organisation

- **Thomas Aguilera**, maître de conférences en science politique, responsable du master Gouverner les mutations territoriales de Sciences Po Rennes, membre du laboratoire Arènes, Chaire TMAP.
- **Patrice Diatta**, docteur en science politique, chargé de recherche et de développement de la Chaire TMAP de Sciences Po Rennes, membre du laboratoire Arènes.
- **Benoît Giry**, maître de conférences en sociologie à sciences Po Rennes, membre du laboratoire Arènes, Chaire TMAP.
- **Romain Pasquier**, directeur de recherche au CNRS, titulaire de la chaire TMAP de Sciences-Po Rennes, membre du laboratoire Arènes.
- **Isabelle Thirioux**, directrice Europe et coopérations territoriales, conseil départemental du Finistère.
- **Christine Walid**, chargée de mission, direction générale, Brest Métropole.

Partenariats

Cette école d'été est organisée par Sciences Po Rennes, en collaboration avec le laboratoire Arènes (UMR CNRS 6051) et en partenariat avec l'Institut de la Gouvernance territoriale et de la décentralisation et la revue Pouvoirs locaux, l'Association Française de Science Politique et l'Association Internationale de Science Politique.

La chaire Territoires et mutations de l'action publique

L'École d'été s'inscrit dans le cadre des activités de la chaire « Territoires et mutations de l'action publique » — TMAP de Sciences Po Rennes. Créée en 2015, la chaire est pilotée par **Romain Pasquier**, directeur de recherche CNRS et directeur de la recherche à Sciences Po Rennes.

Elle a pour ambition d'être un **espace d'échanges, de formation et de recherche**, où les regards entre acteurs académiques et acteurs de la gouvernance territoriale se croisent et s'enrichissent.

Principaux thèmes de travail pour la période 2018/2021 :

- différenciations territoriales et expérimentations institutionnelles
- accompagnement des transitions et résilience territoriale
- gouvernances des solidarités territoriales et articulation avec les solidarités humaines

La Chaire TMAP est soutenue par ses partenaires :



@SPRChaireTMAP
Chaire Territoires et Mutations
de l'Action Publique

Chaire TMAP
Institut d'Études Politiques de Rennes
104 boulevard Duchesse Anne
35700 Rennes, France
chaire.tmap@sciencespo-rennes.fr
www.sciencespo-rennes.fr